

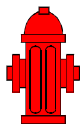


**Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade**  
200, rue Principale  
Sainte-Anne-de-la-Pérade (Québec) G0X 2J0  
Tél. : 418-325-2841  
Télec. : 418-325-3070  
Courriel : municipalite@sainteannedelaperade.net

Le 16 octobre 2014

### Nettoyage du réseau d'aqueduc

La municipalité procédera au rinçage de ses bornes-fontaines dans le cadre de son programme d'entretien du réseau d'aqueduc. Une baisse de pression ainsi qu'une légère coloration (rouille) de l'eau pourront être observées au cours des travaux. Quoique sans danger, nous vous demandons de vérifier si l'eau présente une coloration avant de l'utiliser. Si elle devient colorée, assurez-vous de laisser couler l'eau froide jusqu'au retour d'une eau claire.



Semaine du 20 octobre  
Réseaux Batiscan et Village

Semaine du 27 octobre  
Réseau Saint-Prosper

Nous vous remercions de votre compréhension habituelle.

### Rendez-vous d'automne – 25 octobre 2014

Le service des loisirs est heureux de vous convier à son rendez-vous d'automne. Profitez de l'occasion en famille afin de sortir et de vous initier à une nouvelle discipline, le **babyfoot grandeur nature**. Vous pouvez inscrire votre équipe par téléphone ou sur place, vous joindre directement à l'une d'entre elles. Au programme, babyfoot humain géant, bricolage de fanion, animation festive et collations santé.



QUAND : **Samedi 25 octobre 2014**, à 13 h  
\*remis au dimanche en cas de pluie

OÙ : Parc du pont

Pour informations, contactez Anne Rachel Marchand au 418 325-2841

### Vente des médailles (2015-2019) pour chien

#### Une médaille pour Toutou



Selon la réglementation municipale, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, tous les propriétaires de chiens doivent obligatoirement détenir une licence pour leur animal, au coût de 10 \$, à l'hôtel de ville. Renouvellement pour ceux qui ont la médaille 2009-2014.

Il est de la responsabilité du propriétaire ou du gardien de s'assurer que la licence de son chien est conforme à la réglementation. Il est interdit d'être en possession de plus de deux chiens à la fois par résidence.

### Les rendez-vous du hockey senior à l'aréna LE PRIX DU GROS.COM

Vendredi 17 oct. à 20h30 – Blizzard de Saint-Gabriel  
Vendredi 24 oct. à 20h30 – Tomahawk de Donnacona

VENEZ PASSER UNE BELLE SOIRÉE ET ENCOURAGER NOTRE ÉQUIPE!



### Attention automobilistes – sorcières et fantômes reviennent nous hanter!

La municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade sollicite votre collaboration lors de la **soirée du vendredi 31 octobre** prochain afin de faciliter les déplacements de nos petites sorcières et petits fantômes qui sillonneront les rues à la recherche de friandises sucrées. En cette journée spéciale, nous vous demandons de redoubler de prudence au volant et de respecter les gens qui feront la circulation.



### Fête d'Halloween pour les enfants Souper spectacle de Monsieur Bleu

Le Club Optimiste avec la participation du service des loisirs, de la vie culturelle et communautaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade vous invite à célébrer l'Halloween en famille au Centre Communautaire Charles-Henri Lapointe. Le **vendredi 31 octobre**, comme à l'habitude le service de sécurité de la municipalité assurera la protection des enfants dans les rues après l'école pour leur quête de bonbons. Par la suite, toute la famille est conviée au traditionnel **souper hot-dog qui sera suivi du spectacle de Monsieur Bleu, détective aux pouvoirs magiques**.

#### Horaire des festivités :

**17h00** : Ouverture des portes  
**17h30** : Souper hot-dog  
(fin du souper à 18h50)  
**19h00** : Spectacle de Monsieur Bleu  
**19h50** : Séance photo



**GRATUIT**



#### A vos citrouilles!

Déjà le mois d'octobre, les feuilles ont commencé à tomber et c'est maintenant le temps de décorer. Alors, sortez vos citrouilles, dessinez sur vos sacs de feuilles mortes et ornez vos fenêtres de squelettes, car la fête d'Halloween arrive à grands pas!

### Patinage libre et hockey libre gratuit pour tous

Venez vous amuser ou pratiquer à l'aréna Le Prix du Gros.com. La glace est disponible **pour tous gratuitement** pendant 1h30. N'hésitez pas à consulter le site internet de la municipalité pour plus de détails. Les heures pourraient être modifiables sans préavis. (Heures prolongées lors des journées pédagogiques ou fériées.)



**\*Hockey libre** : lundi et mardi 16h00.

**Patinage libre** : samedi 18h30, dimanche 13h30, mardi 14h30 et jeudi 16h00.

**\*équipement obligatoire**





## PETITS « HALLOWEEN », SOYEZ VIGILANTS...

Chaque année à l'Halloween, des centaines d'enfants déambulent dans les rues pour prendre part à la traditionnelle cueillette de bonbons. La sécurité des enfants est une priorité pour la Sûreté du Québec et les parents sont invités à transmettre les consignes de sécurité suivantes à leurs enfants.

Avant de partir :

- Porter du maquillage plutôt qu'un masque pour mieux voir et entendre;
- Porter des vêtements courts pour ne pas trébucher;
- Porter un costume aux couleurs claires avec des bandes réfléchissantes pour être visible;
- Utiliser une lampe de poche pour mieux voir et être plus visible;
- Déterminer un trajet et une heure de retour avec les parents.

Durant la cueillette de bonbons :

- Rester en groupe ou avec l'adulte accompagnateur en tout temps;
- Ne jamais entrer seul dans la maison d'un inconnu;
- Ne jamais suivre un inconnu, qu'il soit en voiture ou à pied;
- Traverser les rues aux intersections;
- Parcourir un seul côté de la rue à la fois;
- Inspecter les bonbons avec les parents avant de les consommer.

Soulignons que la sécurité des enfants ne peut être assurée sans l'entière collaboration des automobilistes. Ceux-ci doivent redoubler de prudence et circuler à vitesse réduite, en accordant la priorité aux enfants qui sillonneront les rues le soir de la cueillette de friandises.

La Sûreté du Québec remercie l'ensemble de la population pour sa collaboration et souhaite à tous une belle fête d'Halloween.

## Le Centre d'action bénévole des Riverains offre des paniers de Noël aux personnes à faibles revenus

Le Centre d'action bénévole des Riverains est heureux d'offrir des **paniers de nourriture** aux personnes à faibles revenus qui habitent les municipalités suivantes : Champlain, Ste-Geneviève-de-Batiscan, St-Prospier ainsi que Ste-Anne-de-la-Pérade.



Les personnes ou les familles, désirant recevoir un panier de Noël, doivent compléter un formulaire disponible au Centre d'action bénévole, au 100, rue de la Fabrique à Ste-Anne-de-la-Pérade et ce, **du 14 octobre au 14 novembre 2014 inclusivement**. Aucune demande ne sera acceptée à l'extérieur de cette période.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à communiquer avec nous au **418 325-3100**. Nous nous ferons un plaisir de vous répondre.



## L'AUTOMNE : PIÉTONS, SOYEZ VISIBLES

Chaque jour au Québec, trop de piétons sont happés accidentellement par des automobilistes. (8 par jour selon les données de la SAAQ).

En ce début d'automne, avec la noirceur qui arrive de plus en plus tôt, nous voulons vous sensibiliser afin de prévenir un tel drame. Voici quelques règles et conseils de prévention utiles, qui vous inciteront à la vigilance :

- 1- Porter des vêtements de couleur voyante ou munis de bandes réfléchissantes
- 2- L'utilisation d'une lampe frontale ou d'une lampe de poche est une bonne option
- 3- S'il n'y a pas de trottoir, circuler toujours face aux automobilistes
- 4- Traverser aux intersections, en vous assurant de regarder de chaque côté avant de vous engager (Gauche, Droite, Gauche)
- 5- Respecter les feux pour piétons ou les feux de circulation sont les meilleures options pour éviter une collision, qui aurait pu être évitable...

Bref, ne prenez jamais pour acquis qu'un automobiliste vous a vu. Vaut mieux être prudent et revenir de votre marche de santé en un seul morceau.

Vaillants marcheurs : Vous êtes vulnérables car vous n'avez aucune protection.

Ces simples conseils pourraient vous sauver la vie...

## Vente des calendriers optimistes

Au milieu du mois d'octobre débutera la vente des calendriers optimistes au coût de 20 \$. Le calendrier vous permet de participer à un tirage mensuel de 100 \$ pendant 12 mois. Veuillez le réserver en appelant un membre optimiste. Les profits permettent au club de financer partiellement ses activités jeunesse. L'Halloween, la fête des 0-5 ans, le dîner de Noël aux élèves et le personnel de l'école Madeleine-de-Verchères,... sont quelques-unes des activités offertes aux jeunes et entièrement financées par le club. Nous avons besoin de votre appui.

Pour informations : Joannie Cossette – 418-325-1790 ou Gilles Devault 418-325-3057

## LA VOIX DES PARENTS

### FORUM COMMUNAUTAIRE



BUT : PARTAGER VOS IDÉES ET VOS OPINIONS SUR LES BESOINS DE VOS ENFANTS (0-5 ANS) ET VOTRE FAMILLE

DATE : 8 NOVEMBRE 2014, DE 9H30 À 14H00

LIEU : Centre communautaire Charles-Henri Lapointe  
100 rue De la Fabrique Ste-Anne-de-la-Pérade

Inscrivez-vous, c'est gratuit au 418-325-2120 en demandant France Veillette ou par courriel au [appdc@live](mailto:appdc@live) avant le 5 novembre 2014

Une garderie, un buffet, animation clownesque, tirage pour les répondants du sondage, jeu gonflable